



Les anti-passe sanitaire à La Réunion : répertoires d'action et formes numériques de mobilisation collective à l'ère de la pandémie de Covid-19

Simon Ngono, Mathis Dabbene, Manon Pitou, Alizée Sontag, Audrey Zitte

► To cite this version:

Simon Ngono, Mathis Dabbene, Manon Pitou, Alizée Sontag, Audrey Zitte. Les anti-passe sanitaire à La Réunion : répertoires d'action et formes numériques de mobilisation collective à l'ère de la pandémie de Covid-19. *Revue de Recherches Francophones en Sciences de l'Information et de la Communication*, 2022, Penser les pratiques face au numérique : regards croisés Nords - Suds, 12. hal-03946616

HAL Id: hal-03946616

<https://hal.science/hal-03946616>

Submitted on 19 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les anti-passe sanitaire à La Réunion : répertoires d'action et formes numériques de mobilisation collective à l'ère de la pandémie de Covid-19

Simon Ngono  , Mathis Dabbene  , Manon Pitou  , Alizée Sontag  et Audrey Zitte 

 Résumés | Notes | Texte | Bibliographie | Index | Table des matières | Citation

≡ Résumés

Résumé

Les réseaux socionumériques constituent de réels outils de coordination pour la création et la mise en œuvre de mouvements militants et surtout contestataires. Cette recherche démontre que Facebook a permis via les pages des acteurs engagés (militants du QG Zazalés, Extinction Rébellion 974 et députés) de former le mouvement anti-passe dans le contexte réunionnais. Elle soutient que le pouvoir de mobilisation des réseaux est un moteur puissant. Mais il n'est pas suffisant sans la présence des acteurs qui, en s'appropriant la plateforme, organisent des mobilisations collectives sur une base thématique et tentent de rassembler un grand nombre d'individus à leur cause.

Abstract

Digital social networks are real coordination tools for the creation and implementation of militant and especially protest movements. This research demonstrates that Facebook has allowed, through the pages of committed actors (activists of the HQ Zazalés, Extinction Rébellion 974 and deputies) to form the anti-pass movement in the context of Reunion Island. She argues that the mobilization power of networks is a powerful engine. But it is not enough without the presence of actors who, by appropriating the platform, organize collective mobilizations on a thematic basis and try to gather a large number of individuals to their cause.

Mots-clés : contestation, Covid-19, médias classiques, mobilisation collective, Passe sanitaire, réseaux sociaux numériques

Keywords : collective mobilization, Covid-19, health pass, mainstream media, protest and social networks

Table des matières

1. Introduction
2. Chronologie des événements : les dates clés
3. Terrain et choix du corpus
4. Conclusion

Introduction

Si la Covid-19 bouleverse notre quotidien, elle impacte aussi notre liberté individuelle, priorisant le collectif sur l'individuel. Depuis son apparition, le gouvernement français a tenté tant bien que mal de freiner la dégradation de la situation sanitaire par le biais des confinements et a même imposé depuis peu un nouveau dispositif afin de tenter de pallier la pandémie. Il s'agit du passe sanitaire ^[1]. Ce nouveau procédé est évoqué par les autorités publiques comme la solution permettant de sortir de cette crise sanitaire de la Covid-19. Ce système repose sur une obligation vaccinale autorisant l'accès aux lieux de loisirs ainsi qu'aux lieux de travail dans certains domaines professionnels, notamment le secteur médico-social, l'hôtellerie, la restauration, etc.

Évoquée par le parlement depuis la fin mai 2021, la mesure a officiellement été annoncée le 12 juillet 2021 par le président de la République. Au départ, le passe sanitaire ne concernait que le personnel soignant ainsi que les personnes ayant un contact direct avec le public et les seniors considérés comme plus exposés et vulnérables à la maladie. Puis, il a été généralisé à l'ensemble de la population souhaitant accéder aux lieux de loisirs et de culture, cafés, hôtels, trains, avions et restaurants. Si cette annonce a marqué un revirement dans la politique de santé publique jusqu'ici menée en France, elle n'a pas pour autant fait l'unanimité au sein de la population. Très vite, des mouvements anti-passe sanitaire ont vu le jour.

En effet, depuis juillet 2021, de nombreuses manifestations se sont enchaînées en France. Elles se déroulent généralement le samedi. Un phénomène auquel La Réunion, département d'Outre-mer français, n'a pas échappé, accusant les mêmes écueils, à savoir : une importante réduction ou privation des libertés publiques, un risque de marginalisation des citoyens et celui de mise en place d'une société du contrôle permanent. Cette forme de revendication s'inscrit dans le prolongement de celle relative aux Gilets jaunes débutée à La Réunion le 17 novembre 2018 dont le but ultime était de bloquer la France entière dans une protestation généralisée concernant une situation sociale estimée bien dégradée.

Le mouvement anti-passe s'insère dans une logique de mobilisation collective au sens où l'entend Erik Neveu (2019). C'est-à-dire « un agir-ensemble intentionnel, marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert. Cet agir-ensemble se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une « cause » » (*ibid.*, p. 9). Une contestation de

masse a pour objectif non seulement de se faire voir et entendre dans l'espace public mais aussi de faire changer l'ordre des choses. Nous observons l'émergence de communautés rassemblées sur ce même mouvement contestataire, marqué par son caractère hybride. L'hybridation se traduit ici par les échanges et modes d'action qui opèrent autant dans les espaces publics physiques que virtuels. En ligne, par exemple, ces mouvements de protestation sont observables à travers des pétitions et des groupes *Facebook* qui sont régulièrement créés. Dans l'espace physique, ils se caractérisent par l'organisation de manifestations itinérantes anti-passe sanitaire.

Cette recherche s'intéresse plus spécifiquement aux formes de mobilisation en ligne, en s'appuyant sur le contexte réunionnais. Dans la démarche d'analyse du mouvement des anti-passe, nous avons sélectionné des périodes précises correspondant à des dates clés du contexte politique lié au passe sanitaire.

Chronologie des événements : les dates clés

- 28 mai 2021 : annonce par le parlement de la mise en place du passe sanitaire.
- 12 juillet 2021 : annonce par le président de la République de l'obligation du passe sanitaire dans les lieux de loisirs et de culture.
- 9 août 2021 : obligation du passe sanitaire dans les restaurants, les hôtels, les bars, les salons et les foires, les établissements de santé et certains centres commerciaux.
- 15 septembre 2021 : obligation vaccinale pour le personnel soignant (établissements de santé, hôpitaux, cliniques ou maisons de retraite).

Dans notre cheminement, nous nous sommes intéressés aux acteurs suivants : le gouvernement et les chambres parlementaires, le préfet, l'*Agence Régionale de Santé* (ARS). Chacun des acteurs évoqués intervient dans le dispositif sanitaire relatif à la contrainte vaccinale par rapport à la Covid-19. Puis, le mode opératoire de l'enquête a consisté à saisir les répertoires d'action et les formes numériques de **mobilisation** de catégories de personnes ci-après : les anti-passe (militants, collectif de soignants), les personnalités politiques (Jean Hugues Ratenon ^[2] et Karine Lebon ^[3]) lesquelles ont pris position par rapport à la question de l'obligation vaccinale.

Notre problématique s'articule autour du questionnement suivant : comment se structurent les formes numériques de mobilisation des anti-passe sanitaire à La Réunion ? Quels sont les répertoires d'action à l'œuvre ? L'hypothèse au cœur de cette réflexion est que les réseaux sociaux permettent de structurer les mouvements de mobilisation collective, notamment ceux en lien avec la contestation du dispositif du passe sanitaire. Les répertoires d'action vont des *likes*, aux partages et sont à appréhender comme mode d'adhésion à un mouvement social.

Situé à la croisée des sciences de l'information et de la communication, de la sociologie des mobilisations collectives et des *network studies*, le cadrage théorique est clarifié en deux temps. Dans le premier, il s'agira de documenter l'articulation entre le passeport sanitaire et le concept foucauldien de dispositif (1975). Dans le second, nous nous pencherons sur l'opérationnalisation des mobilisations collectives et orienterons notre regard sur la dimension revendicatrice des réseaux socionumériques, tout en nuancant leurs effets afin de ne pas prêter le flanc au déterminisme technologique.

Du passe sanitaire en tant que dispositif disciplinaire aux réseaux socionumériques comme espace de mobilisation : quelques fondements théoriques

Nous suggérons de nous appuyer sur les concepts suivants : le dispositif et le cyberactivisme. Le premier est exploré dans son approche philosophique et info-communicationnelle. Le second fait le lien entre réseaux socionumériques et nouvelles formes de mobilisation collective (Najar, 2013). Dans un premier temps, le passe sanitaire peut être considéré comme un dispositif entendu au sens de Michel Foucault (1975), à savoir :

« un ensemble résolument hétérogène comportant les discours, les institutions, les dispositions architecturales, les règlements, les lois, les mesures administratives, les énoncés scientifiques, les propositions philosophiques, la moralité, la philanthropie ; bref, du dit aussi bien que du non-dit [...] » (Foucault, 1977, 299).

Le dispositif relevé nous concernant est de trois ordres :

- le processus de subjectivisation dans lequel le système crée un sentiment de sécurité générale dans la conscience collective ;
- les techniques de gouvernementalité : ensemble de lois et de décrets visant l'application du passe sanitaire sur le territoire français ;
- une modalité de surveillance des corps et des esprits. En effet, pour revenir au cas de l'obligation vaccinale relative à la Covid-19, l'absence du passe sanitaire restreint l'autonomie, la vie sociale et professionnelle des individus. De plus, le QR code instauré suite au schéma vaccinal complet inscrit l'individu dans une société de contrôle et de surveillance, qui génère la plupart du temps une méfiance et voire une défiance envers la gouvernance.

En d'autres termes, le passe sanitaire tiendrait plus d'un mécanisme tenant à former une société disciplinaire. Cette dernière se traduit en effet par la mise en place d'un « cadre » dans lequel les punitions se déclinent en des amendes^[4]. L'absence de passe sanitaire dans un lieu de loisirs ainsi que l'impossibilité à interagir en toute légalité dans l'espace public fait perdre à un individu son autonomie

mais aussi sa liberté d'expression. C'est donc un ensemble de prescriptions juridiques, discursives, techniques (pratiques de gestion des corps). Si pour Michel Foucault (1971), les récompenses sont aussi importantes, dans notre cas, il s'agirait ici plus d'une récompense morale, valorisant l'acte citoyen et responsable sur lequel le schéma vaccinal repose. Dans la notion de dispositif, il y a un rapport de pouvoir, de domination et d'assujettissement. Sa finalité est purement disciplinaire et s'appuie sur une violence symbolique et effective (Bourdieu et Passeron, 1970).

En tant que procédé contraignant et coercitif au sens foucaldien, le passe sanitaire suscite des contrariétés chez les Réunionnais. La plupart ont d'abord recours aux médias classiques afin d'y exprimer leurs mécontentements. À partir des travaux de Bernard Idelson (2016), il est établi que la radio constitue un outil du quotidien des Réunionnais. Pour se faire entendre, ils se servent en premier de radio *FreeDom*, sorte de « radio doléance ». Celle-ci consacre la liberté de ton et de parole à travers des « coups de gueule », voire ...

« des émissions interactives [...] dans lesquelles les auditeurs peuvent s'exprimer, dans la langue de leur choix, en français ou en créole, ce qui paraît alors innovant » (ibid., p. 5).

Dans le même sens, Jacky Simonin et Éliane Wolff (2010) soulignent que ce « dispositif radiophonique est entièrement pensé pour faciliter la prise de parole des auditeurs » (*ibid.*, p. 47) dans l'espace public local. La popularité ^[5] dont bénéficie radio *FreeDom* se justifie en partie par une culture ancrée dans l'oralité prégnante dans l'île. Dans ce contexte, la radio est avant tout une bouche, une oreille proche du citoyen, un moyen de se faire entendre immédiatement. La culture de l'oralité fait que les manifestations de colère s'expriment d'abord en direct et en permanence dans cette radio de proximité.

Effectivement, cela s'est vérifié en 1991 lors de la contestation populaire en plein cœur du quartier Chaudron. La saisie de l'émetteur de la télévision « pirate », « Tél Freedom », créée par Camille Sudre, constitue l'élément déclencheur de ce mouvement social qui a endeuillé de nombreuses familles et provoqué des dégâts matériels considérables. Un événement qui marque le paysage non seulement politique, mais aussi celui des médias et de l'audiovisuel réunionnais. Si « Tél Free Dom » a cessé d'émettre après la confiscation de son matériel (Idelson, 2002, 107), il faut néanmoins souligner qu'au-delà de leur caractère violent, les « événements du Chaudron » ont fortement contribué à renforcer la notoriété de la radio éponyme, devenue incontournable dans l'île.

Cependant, l'avènement des autres types de médias (blogs animés par des community managers, réseaux socionumériques) semble en train de faire perdre la centralité de la radio sur l'espace public médiatique (Ngono, 2019, 133). À La Réunion, les revendications s'expriment non plus uniquement à travers radio *FreeDom* mais aussi dans d'autres radios libres et du service public. Ce phénomène est à mettre en lien avec le constat de la « fragmentation » (Miège, 1995) de l'audiosphère réunionnais. En

effet, les réseaux socionumériques auxquels les Réunionnais ont dorénavant recours reconfigurent les pratiques de mobilisation. Même s'il convient de relever le principe de « fracture générationnelle » plus précoce et prononcée dans le contexte réunionnais [6], ce qui permet de nuancer le caractère inclusif des dispositifs numériques.

Ceci dit, les réseaux socionumériques sont appréhendés ici en tant que dispositifs sociotechniques, en ce sens qu'ils combinent des aspects sociaux et numériques afin d'établir des relations entre les individus (Miège, 2007). Les usages d'un réseau social sont rationnels, non nécessairement fixes et neutres, tout comme leurs modalités. Car ces dernières varient en fonction des représentations que se font les individus de la finalité, voire de la portée d'usage d'un outil. Nous pouvons le constater *via* les pages *Facebook* du *QG Zazalé*, *Extinction Rebellion 974* et les prises de positions sur internet des femmes et hommes politiques. Les publications qui y sont contenues répondent à une finalité précise : dénoncer le dispositif de l'obligation vaccinale, en appelant à la désobéissance civile.

Les réseaux socionumériques peuvent faire émerger les formes protestataires historiques –surtout les manifestations de rue – (Guaaybess, 2019) tout en gardant son identité et ses particularités (Granjon, 2002, 11-12) notamment *via* l'automédiation (Tapia, 2011), s'expliquant par une défiance vis-à-vis des médias classiques. Par conséquent, leur démocratisation fait émerger de nouvelles formes de mobilisation collective (Ngono, 2018), en fonction des contextes et conjonctures. Ils sont généralement utilisés à des fins d'organisation, de diffusion d'idées et revendications en passant par les formes de pression d'action collective (De Blasio et Sorice, 2020). Leur configuration sociotechnique favorise la participation, notion qui permet de caractériser « l'effet horizontal dans la pratique collective des réseaux sociaux » (Richaud, 2017, 32). Dominique Cardon (2010) évoque la libération des subjectivités débouchant sur ce qu'il appelle la « démocratie Internet ». Celle-ci contribue à la production ainsi qu'à la circulation des communications des internautes à travers les *likes*, partages des informations, liens hypertexte et commentaires. Tous ces éléments constituent une marque d'adhésion à un mouvement social.

Certains travaux (Badouard, 2013 ; Cardon et Granjon, 2010 ; Ferron, 2010 ; Margetts, John, Escher et al., 2009) soulignent que les médias sociaux alternatifs militants favorisent la structuration d'un espace propre aux nouveaux « rapports entre médias, communication et démocratie » (Dahlgren, 2000, 163). Mais au préalable, il convient de revenir sur le cadre empirique de ce travail et le cheminement de collecte de données emprunté.

Terrain et choix du corpus

Afin de répondre à notre problématique, nous adoptons une démarche qui met en évidence différentes arènes autour des mobilisations anti-passe sanitaire à La Réunion. Nous avons sélectionné diverses publications de médias classiques et acteurs socio-politiques sur la période du 28 mai 2021 au 21

septembre 2021, en prenant en compte les dates clés liées au dispositif de mise en place. Nos critères de sélection étaient les suivants : chaque média et/ou acteurs devait avoir une présence numérique, disposer d'un compte *Facebook* et y mener des activités régulières de publication en lien avec la période de chacune des annonces faites de ce nouveau dispositif juridique. Si ces critères ont pu être établis, nous avons tout de même dû faire face à un certain nombre de contraintes.

Il s'agit, par exemple, de celles liées à la nature du terrain, notamment en ce qui concerne la masse des données. Premièrement, aux dates clés du contexte politique sélectionné, les médias locaux ont publié après un délai de quelques jours et non pas le jour précis des événements relatés. Le choix des publications était assez difficile à réaliser. En effet, au niveau des *posts Facebook*, nous ne pouvions pas établir des recherches à des dates précises, l'outil ne permettant pas de le faire.

Des contraintes sont également apparues au niveau éthique. Face au nombre important de commentaires et à la pluralité d'internautes, nous nous sommes interrogé sur notre pratique d'observation. Est-ce normal d'observer les internautes et leurs pratiques à leur insu ? (Pasquier, 2020, 8). Doit-on citer les noms des individus ou les effacer ? Ou encore prendre en compte l'analyse des « super fan » de *Facebook* ? (c'est-à-dire les abonnés à une page *Facebook* qui peuvent prétendre à un badge de « super fan » s'ils font partie des plus actifs sur la page, en aimant ses contenus, en y réagissant, en commentant des publications ou en les partageant).

Par ailleurs, nous avons pratiqué l'« observation ethnographique en ligne » (Jouët et Le Caroff, 2013) durant la période indiquée. La démarche méthodologique s'est développée de manière passive, en ce sens que nous ne prenions pas part aux échanges. L'approche d'observation est dite « close », c'est-à-dire que notre analyse et le matériau ont porté uniquement sur ce qui se faisait sur le réseau social numérique *Facebook*. La démarche qualitative et quantitative d'observation a pour finalité de mettre en évidence les actes et pratiques communicationnels en ligne en rapport avec le mouvement anti-passe sanitaire à La Réunion.

Pour ce faire, nous avons mis en pratique une veille communicationnelle, se traduisant par une consultation régulière des comptes et pages *Facebook* des médias et des acteurs retenus pour cette recherche. Le corpus est constitué de données disparates. Il s'agit de 4 articles de *Réunion La 1^{ère}*, 4 de *Linfo.Re*, 2 de *Clicanoo* et 3 de *Zinfos974*. Nous avons aussi analysé 2 *posts* et un *live Facebook* d'un groupe militant, celui du *QG Zazalé*. Ce groupe se définit en effet comme un espace d'échange et de partage d'idées, de revendications, dédié à l'expression libre de ses opinions dans le respect d'autrui. Basé au rond-point des Azalés^[7] du Tampon, le collectif édite une page *Facebook* qui compte plus de 25 000 abonnés. À la Réunion, il est étiqueté comme étant constitué principalement des « Zoreils »^[8], un groupe qui semble être mal vu par une partie de la population du fait de son implantation illégale et sauvage au milieu d'un rond-point.

La collecte de données s'est aussi orientée sur la page *Facebook Extinction Rébellion 974* [9], groupe militant initié le 12 octobre 2019. Il compte plus de 95 000 membres. Ainsi, afin de compléter notre corpus, nous nous sommes intéressé aux *posts* de personnalités politiques locales (Jean-Hugues Ratenon et Karine Lebon). 6 *posts* de Jean-Hugues Ratenon ont été sélectionnés et 1 post de Karine Lebon. Il convient de préciser que le matériau ne représente pas la totalité des données récoltées mais celles que nous avons jugées les plus concordantes. Comme l'explique Emmanuel Marty (2019), la concordance « désigne le fait que le matériau soit adapté aux hypothèses précises de recherche » (Marty, 2019, 88).

Pour le traitement de données, nous nous sommes appuyé sur la grille d'analyse de la participation élaborée par Josiane Jouët et Coralie Le Caroff (2013). Les catégories retenues sont les suivantes : nom du média, titre de l'article, sous-titre/description, date de l'article, description de la photo, nombre de réactions et de commentaires sur les réseaux socionumériques, nombre de partages, commentaires positifs ou négatifs.

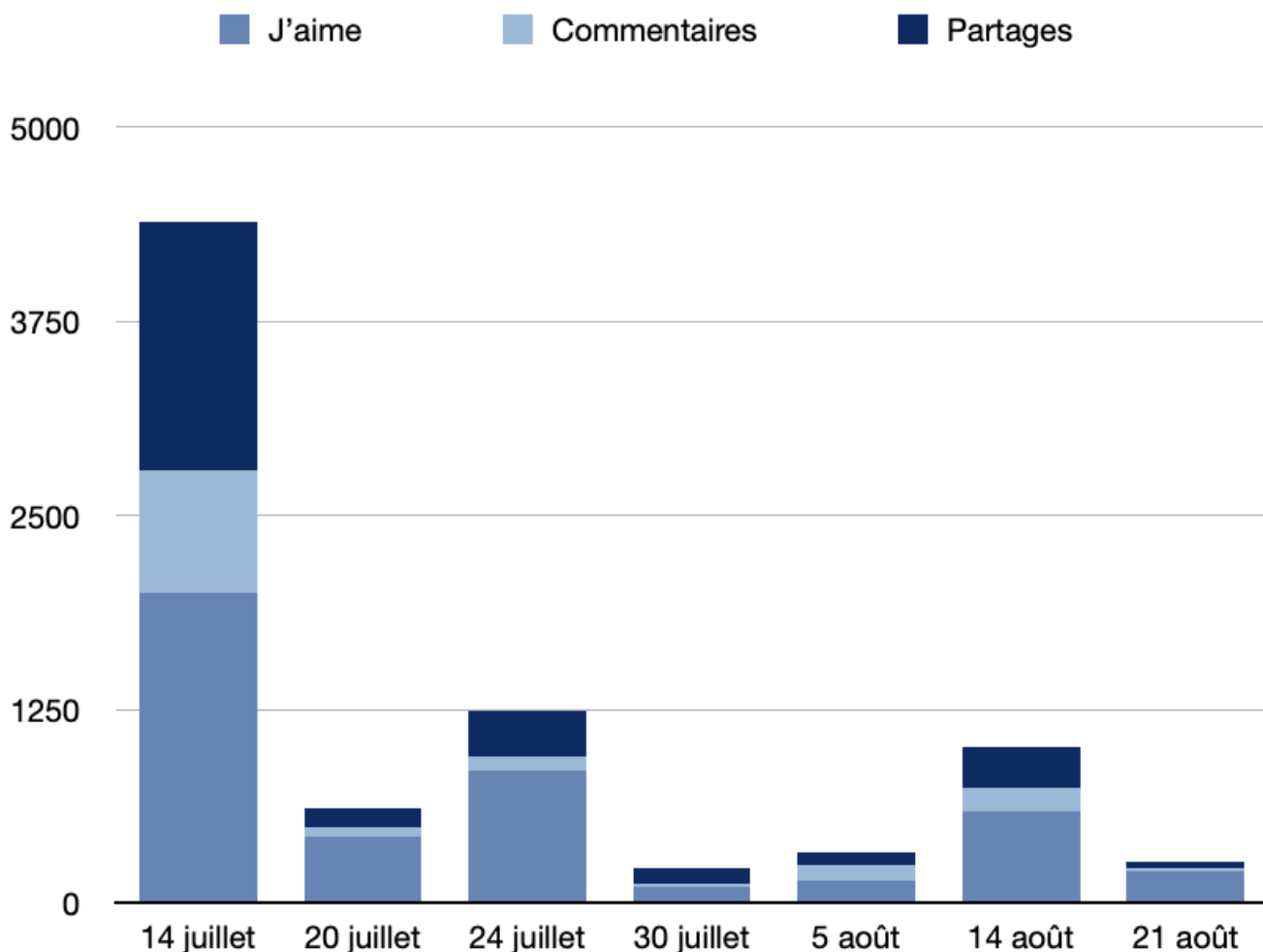
Le corpus des informations collectées et analysées a permis l'articulation tripartite de cette réflexion. L'examen de contenu a permis de réaliser les graphiques illustrant l'évolution des réactions aux *posts Facebook* du groupe *QG Zazalé* et *Extinction Rébellion 974*, relativement aux répertoires d'action et formes numériques de participation au mouvement anti-passe sanitaire. Il consiste à mettre en évidence la nature des discours véhiculés par les Réunionnais à propos de l'obligation vaccinale. La deuxième articulation restitue l'analyse autour de la méfiance des anti-passe envers les médias classiques. Cette attitude de circonspection de la part des réfractaires au passe sanitaire se traduit par la volonté de contrôle de leur image sur les réseaux socionumériques. Enfin, notre regard met en évidence le positionnement de certains acteurs politiques, en l'occurrence les députés, face au mouvement contre l'imposition du passeport vaccinal.

Mouvement anti-passe sanitaire, répertoires d'actions et formes numériques de participation

Sans toutefois essentialiser l'approche, un mouvement social sur l'espace numérique s'appréhende à partir des formes de contributions en ligne. Ainsi, les clics, les *likes*, les partages, et commentaires peuvent s'inscrire dans les modes d'action de masse en ligne, même si le débat autour de la dimension individuelle (le « je ») et groupée (le « nous ») des actions collectives en ligne est loin de connaître son épilogue (Badouard, 2013). La formalisation de certaines pratiques numériques est révélatrice des modalités d'investissement des internautes dans les espaces en ligne. Tous ces éléments s'inscrivent dans les ressources du cyberactivisme, ou dans les « mobilisations de clavier » (*ibid.*, p. 92).

Afin de voir comment le mouvement anti-passe sanitaire s'est structuré à la Réunion, nous nous sommes focalisé sur les formes de contribution des acteurs. La prise en compte des réactions (à travers les « j'aime », commentaires et partages) contribue à se faire une idée sur le niveau d'adhésion à un mouvement. Les commentaires d'internautes sur une page *Facebook* peuvent également permettre de saisir l'intérêt accordé à une revendication au fil du temps. Notre démarche a mis l'accent sur le fait de prendre en compte l'évolution des réactions qui concernent uniquement les publications en rapport avec le passe sanitaire. À partir de l'examen du résultat de contributions de la page *Facebook* du *QG Zazalé* et *Extinction Rébellion 974*, nous avons pu élaborer les graphiques suivants :

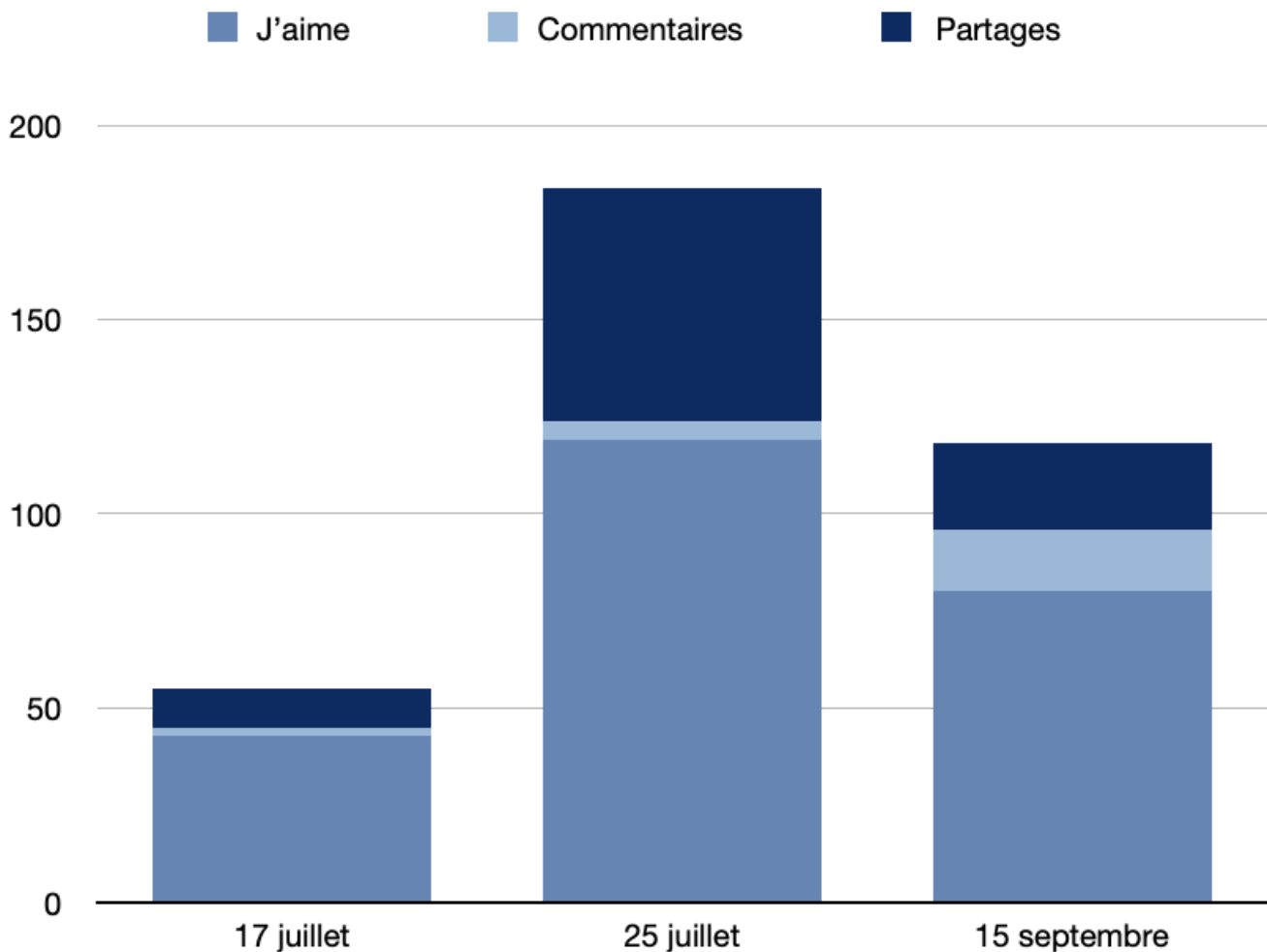
Graphique 1 : Évolution des réactions aux posts *Facebook* du *QG Zazalé* :



Graphique 2 : Évolution des réactions aux posts *Facebook* *Extinction Rébellion 974* :

Les *posts* et réactions dans les deux pages soulignent bien le réel intérêt quant à la question de ce nouveau dispositif sanitaire. Concernant la page *Facebook* du *QG Zazalé*, nous constatons qu'au 14 juillet 2021 (date de la mise en application du schéma vaccinal), la visibilité de l'information partagée est à son apogée (2 000 réactions, 787 commentaires, 1600 partages).

Les résultats de ce travail montrent que les appels à manifestation sont initiés sur les réseaux sociaux par les militants du *QG Zazalé*. Le caractère viral des espaces numériques fait que ces appels, généralement écrits en créole réunionnais et en français, sont très vite reçus, partagés et commentés par



les internautes.

L'approbation de ces appels se traduit par le nombre de réactions au message initial. Les pages *Facebook* analysées fonctionnent comme des espaces de « lancement » des appels à manifester.

Les réactions qui découlent de chaque appel connaissent des pics importants à intervalles distincts, ce que Sophie Moirand (2007) nomme le « moment discursif ». Ce dernier désigne « l'ensemble de productions discursives qui surgissent massivement dans les médias à propos d'un fait du monde réel, qui devient par et dans les médias un évènement » (*ibid.*, p. 4).

En rapport avec le passeport sanitaire à La Réunion, nous constatons une cristallisation des revendications à travers des formes de participation numérisée, dès son déclenchement. Les résultats démontrent qu'entre le 14 juillet et le 21 août 2021, la visibilité autour du schéma vaccinal a plutôt fluctué de façon décroissante. Cette tendance se vérifie aussi à partir de l'analyse des évolutions des réactions d'internautes dans la page *Facebook Extinction Rébellion 974* (voir graphique 2). Si les activités d'échange au sein de cette page ont engendré la production de nombreux messages, les répertoires d'action articulés autour des « j'aime », « commentaires » et « partages » se sont, à leur tour, amenuisés au fil des semaines.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons alors supposer que le mouvement anti-passe sanitaire rencontre un effet d'essoufflement. Pour aller plus loin dans l'analyse en cherchant à comprendre les mobiles de cet état de choses, nous pouvons expliquer cela par un sentiment d'impuissance (combat qui reprend l'expression « pot de fer contre pot de terre »). Car les communications entre les manifestants et représentants publics ne permettent pas d'ouvrir le débat et d'apporter des changements prenant en compte l'opinion des anti-passe. Une limite à prendre en compte dans cet effet d'essoufflement serait la rupture numérique. Certains anti-passe sanitaire ne sont pas forcément des adeptes des réseaux socionumériques type *Facebook* (propos entendus par Christine, membre du *QG Zazalés*).

Nous pouvons aussi mettre en évidence la dynamique de rassemblement que favorisent les réseaux socionumériques. Mais, elle n'est pas suffisante pour se faire entendre. C'est pourquoi les membres du *QG Zazalés* et *Extinction Rébellion974* ont besoin de la rue pour s'exprimer en nombre et légitimer leurs actions. Comme le souligne l'appel à la désobéissance civile contenu dans l'affiche ci-dessous.

Quelques affiches des appels à la manifestation contre le passe sanitaire



Les appels à la manifestation s'accompagnent d'une dimension pédagogique et d'un travail de vulgarisation à travers lesquels les instigateurs tentent d'éduquer les masses. Il est surtout question de montrer le caractère illégal de l'obligation vaccinale, en nous fondant sur les cadrages juridiques tant sur le plan national qu'international, à partir des textes ratifiés par la France.

L'affiche ci-dessus formalise les appels à la manifestation qui portent *stricto sensu* sur la question de liberté individuelle : celle d'accepter ou pas de se faire vacciner. L'accent est mis ici sur la violation des libertés face à la force de la puissance publique.

Toujours en ce qui concerne les répertoires d'action par rapport au mouvement réunionnais, l'analyse

permet de voir que les modérations de contenus varient en fonction des pages Internet des médias. Ainsi, pour la chaîne publique *Réunion La 1ère*, il n'y a pas beaucoup de réactions des internautes au sujet du mouvement anti-passe sanitaire, mais beaucoup de commentaires et aucune modération. Dans la page de *Zinfos974*, la modération est tributaire des publications en lien avec le passe sanitaire. Nous notons beaucoup de réactions, qui pour le plus grand nombre sont négatives, ainsi qu'une pondération



douteuse. Car certaines incohérences apparaissent lors de la lecture des commentaires qui ne se suivent pas d'une date à une autre. Ceci permet d'émettre le postulat d'une modération à vocation suspensive des commentaires critiques à l'égard du passe sanitaire.

Pour le *Clicanoo*, variante en ligne du *Journal de l'Île de la Réunion* (JIR), nous constatons que les réactions se font plus dans le cadre d'une demande de précisions que dans une logique de positionnement par rapport à la question du passe sanitaire. Très peu de commentaires se présentent pour ou contre ce dispositif. En revanche, le constat est fait concernant les insultes sur les commentaires du *live*, présentes dans l'ensemble des publications.

Dans le cas de *Linfo.re*, les échanges sont plutôt critiques à l'égard du dispositif de subordination. La dimension critique des discours d'internautes s'appréhende notamment à travers des insultes et des commentaires revendicatifs relevées à la fois sur les *lives* et sur les *posts*. Ce qui nous fait émettre l'hypothèse, plutôt qu'affirmer le fait, qu'il existe une certaine censure en ligne d'une partie des médias classiques à propos des discours critiques vis-à-vis de la gestion du passeport vaccinal.

Les anti-passe sanitaire : entre méfiance envers les médias classiques et volonté de contrôle de leur image sur les réseaux sociaux

Pour les anti-passe sanitaire du groupe *Facebook QG Zazalé*, il existe une méfiance envers les médias classiques et aussi une volonté de contrôler leurs propos et leur image. Nous avons démontré dans la section précédente que dans les pages des médias classiques, les discours des anti-passe sanitaire

peuvent faire l'objet de censure. Ce qui explique qu'ils communiquent eux-mêmes sur leurs actions, leur propre initiative grâce à des *lives* réguliers sur le réseau social, la publication d'affiches de manifestations, etc.

Nous avons pu remarquer que les activités de publication des anti-passe sanitaire éditées sur leurs propres pages *Facebook* suscitent de nombreuses réactions généralement en leur faveur. Ainsi, 99 % des réactions relèvent du soutien et sont accompagnées de 1 % de commentaires négatifs. Quoi qu'il en soit, les groupes *Facebook* analysés s'avèrent importants dans la mesure où ils jouent un rôle qui favorise la diffusion et le positionnement des acteurs de la communication autour du mouvement anti-passe sanitaire. Ceci d'autant plus que les réseaux socionumériques sont considérés comme des espaces d'information, d'édification, voire même de « sensibilisation de publics non militants » (Granjon, 2002) à une cause précise.

Il ressort de nos analyses que les groupes *Facebook* *QG Zazalé* et *Extinction Rébellion 974* permettent aux membres, pour la plupart des anti-passe sanitaire, de véhiculer des informations autour du mouvement, de partager des expériences de participation à une manifestation hors-ligne, en lien avec la désapprobation des modalités du passe immunitaire.

Par ailleurs, afin de mieux gérer leur image sur les réseaux socionumériques à l'instar de *Facebook*, les anti-passe sanitaire ont rédigé une charte de fonctionnement et de publication précise au sein des deux groupes *Facebook* analysés. L'adhésion au mouvement est complète afin de faire partie du groupe. Il faut épouser les valeurs et la philosophie prônées dans les deux groupes des réseaux sociaux. Ceux-ci sont censés en effet favoriser la diffusion d'informations par les membres à partir d'un seul et même référentiel commun. Ceci correspond à la logique de personnalisation de la cause, à travers le choix des informations à publier sur leur page. L'autogestion des groupes et les activités qui s'y déroulent permettent en effet aux anti-passe sanitaire d'échapper aux logiques de censure de leurs prises de position, comme lorsqu'ils interviennent à partir des espaces en ligne de médias classiques.

Par ce fait, les réfractaires du dispositif entrent en concurrence avec les médias classiques, en ce sens qu'ils veulent être des garants de la production et de la circulation de leurs discours sur les réseaux socionumériques. Malgré les publications constantes appelant à la mobilisation générale contre le passe sanitaire, nous avons constaté *via* notre graphique que le taux d'engagement se réduit au fil du temps. Cette diminution des manifestants autour du mouvement peut résulter d'« actions non coordonnées » (Bimber, Flanagin et Stohl, 2005). De même qu'elle peut s'expliquer par le manque de réactivité entre les anti-passe et les représentants pouvant apporter des solutions. Néanmoins, nous constatons que sur les *lives Facebook*, les internautes manifestent beaucoup plus leur mécontentement vis-à-vis du passe sanitaire faisant apparaître dans leur discours une envolée de mots grossiers comme rempart, voire exutoire, à l'exemple de : « bel loup la peau », « spèce couillon »^[10]. Ces expressions salaces s'inscrivent pour la plupart du temps dans le champ lexical sexuel. L'usage de la plateforme

pourrait cependant contribuer à encourager un sentiment d'entre-soi et le partage de valeurs (Granjon, 2014). La multiplicité d'usages peut également s'appréhender à l'aune des actions militantes menées par les personnalités politiques dans le contexte réunionnais.

Les personnalités politiques de La Réunion : soutiens ou acteurs de relais du mouvement anti-schéma vaccinal ?

Le passe sanitaire cristallise les attentions. À l'Assemblée nationale par exemple, cinq députés réunionnais contre toute attente ont marqué leur opposition en votant contre la loi de vigilance sanitaire, en octobre 2021. Très peu d'élus (moins de 5%) adhèrent à cette cause et soutiennent les manifestations. Cette non adhésion de la part des élus locaux s'explique par la volonté d'enrayer la pandémie dans leur commune respective, en se pliant aux mesures édictées par le gouvernement. Cependant, nous en avons trouvé deux qui sont très actifs sur les réseaux socionumériques. Il s'agit de Jean Hugues Ratenon et Karine Lebon. Ce sont deux élus de la gauche qui, à travers leur multiples interventions dans l'hémicycle, ont toujours défendu l'idée des spécificités locales notamment en ce qui concerne le passe sanitaire.

Ils considèrent que le passe sanitaire est une aberration et justifie même une position de séparatisme. En plus d'être un moyen de pression du gouvernement pour se faire vacciner, l'obligation vaccinale constitue une atteinte aux droits du citoyen. De l'observation des contenus de leurs publications, nous avons pu établir plusieurs constats. Le premier est que dans leurs différents *posts*, nous observons un partage des lettres envoyées au préfet de La Réunion ou au président de la République, en rapport avec le passeport vaccinal. Régulièrement, les deux représentants politiques interpellent les autorités à travers des prises de position précises sur l'obligation vaccinale pour laquelle ils sont fortement opposés.

À côté de ces interpellations, nous avons pu retrouver aussi des photos illustrant les deux élus du peuple dans les manifestations, de même que des publications de soutien aux soignants, aux manifestants et à la population réunionnaise. Certains *lives Facebook* les mettent en scène abordant le thème du passe sanitaire ainsi que celui du vaccin. Des formes de discours militants, voire critiques apparaissent clairement ici, qui sont à mettre en cohérence avec les positions politiques du parti de « La France insoumise » pour lequel ils militent. Ce qui ressort de leurs discours, c'est la tendance à la politisation du sujet de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et la critique du dispositif étatique de gestion de ladite pandémie.

Dans leurs actions communicationnelles en ligne, nous avons pu également noter des reprises d'allocutions des représentants du gouvernement qu'ils commentent. Les commentaires font référence, ici, à leurs opinions concernant les décisions politiques sur la gestion de la crise sanitaire relative à la Covid-19. Leur présence sur le réseau social *Facebook* est donc importante. De même que leur activité

de partage de contenu y est quasi régulière et constante. Les deux députés se positionnent en acteurs de relais du mouvement anti-passe sanitaire sur les réseaux socionumériques. Notre analyse révèle en effet que l'activité de relais d'informations sur les réseaux socionumériques suscite de nombreuses réactions positives, illustrant l'approbation des Réunionnais sur le sujet défendu. Ainsi, nous notons que les termes « Bravo », « Merci à vous de défendre ... » sont spécifiquement et régulièrement employés par les internautes. Les formes d'engagement des deux députés cités trouvent un écho favorable au sein de l'opinion publique locale. Elles permettent aux élus dits « porte-parole » de défendre les propos exprimés par les anti-passe et d'amplifier les discours contestataires du mouvement social.

En nous appuyant sur la grille d'analyse de la participation établie par Josiane Jouët et Coralie Le Caroff (2013), nous pouvons constater que le registre de prise de parole dans les commentaires de toutes les publications confondues (politiques, page de lutte et média), tient plus de l'opinion, voire du « bavardage » plutôt que de l'expertise et du témoignage. Les ressources argumentatives des internautes (anti-passe sanitaire) se limitent davantage à des références culturelles (notamment à l'esclavagisme) et aux expériences personnelles plutôt qu'à des points de vue argumentés. L'analyse des commentaires laisse transparaître un rejet de l'obligation vaccinale par les Réunionnais, qui l'assimilent à une forme contemporaine de domination. Les imaginaires construits autour du passe sanitaire sont à mettre en relation avec la problématique du contexte de l'esclavagisme, sous l'angle du rapport dominant-dominé. La question de l'insularité de l'île du fait de son éloignement de la métropole pèse également dans les consciences des Réunionnais qui rejettent l'existence du main mise, venant de Paris. Cela est plus lié à un complexe généré par l'héritage culturel. Ce phénomène de défiance s'inscrit localement dans l'ambiguïté et les paradoxes d'un département d'Outre-mer dans sa relation à l'État français (Idelson, 2021, p. 265). En guise d'exemple, les mesures « venant de la métropole » sur l'obligation du passe vaccinal sont jugées intrusives et sont perçues comme une « nouvelle » forme de domination, voire de recolonisation dans une île politiquement très engagée et qui aspire à plus d'autonomie.

En effet, le type de langage mobilisé dans les commentaires des anti-passe sanitaire est plutôt familier (utilisation du créole réunionnais) et parfois vulgaire (“Moukate_[11]”, “Fait pik a ou_[12]”). Nous observons parfois quelques commentaires humoristiques (“Macron, macro” (*sic*) par exemple) ainsi que des commentaires écrits avec des emojis. Le ton général des commentaires tient de la polémique et du conflit. Enfin, les liens entre internautes se construisent *via* des interpellations « @pseudo », en utilisant le tutoiement. *A contrario*, nous relevons que le langage est plus soutenu dans les commentaires des publications des politiciens.

Par ailleurs, la dynamique d'échange est dominée par des jugements souvent fondés sur la théorie conspirationniste. Valérie Igounet (2020) la définit comme un récit « alternatif » qui prétend bouleverser de manière significative la connaissance que nous avons d'un événement et donc concurrencer la « version » qui en est communément acceptée. Plusieurs études (Coralie Le Caroff, Mathieu Foulot, 2019 ; Alloing, Vanderbiest, 2018, 105) ont établi le fait que les réseaux socionumériques peuvent se muer en lieux de désinformation ou en des espaces où circulent tous types de discours autonomes, y compris la rumeur.

Les questions de santé sont spécifiques de par leurs propriétés. Elles reposent en effet sur un système de croyances, de valeurs et sont potentiellement sources de controverses. Leur compréhension requiert une certaine expertise détenue prioritairement par les acteurs du domaine. Or, les dispositifs numériques permettent à tout individu d'émettre un avis ou de se prononcer sur un sujet donné. Dans les deux pages *Facebook* analysées, certains commentaires d'internautes sont davantage orientés vers la théorie du complot. C'est le cas par exemple de l'idée selon laquelle la Covid-19 est une forme d'esclavage pour exterminer la population mondiale. De telles allégations sont en contradiction avec les discours officiels étatiques et ceux des scientifiques sur l'existence de la Covid-19. Selon eux, il s'agit d'un virus qui se propage et se transmet par voie respiratoire d'un individu atteint ou lors d'un contact direct avec une surface contaminée.

Les réseaux socionumériques sont ainsi utilisés comme un défouloir car ils permettent à tout quidam de s'exprimer. Ils favorisent cette facilité à s'y exprimer, tant à l'écrit qu'à l'oral. Alors qu'à la télévision, par exemple, les capacités oratoires sont constamment prises en compte lors des invitations médiatiques. Les réseaux socionumériques recueillent en leur sein une quantité assez importante d'expressions. Ils donnent la possibilité aux internautes de se réfugier derrière des pseudos et de se défouler sur les réseaux socionumériques. Mais cet engagement numérique ne se traduit guère par une participation massive dans l'espace public physique.

L'analyse comparée que nous avons mise en place nous a permis de confronter les discours émis par et sur les manifestants dans la pluralité des espaces publics numériques. Nous avons ainsi pu observer la place de la politisation dans les pratiques socionumériques déjà relevé par certains auteurs (Bousquet et *al.*, 2019) vis-à-vis du traitement médiatique dont la contestation a fait l'objet.

En ce qui concerne les discours, nous observons une différence entre les acteurs réellement engagés et le public plus large. Autrement dit, la présence des acteurs engagés reste nécessaire et importante dans la construction d'un mouvement social à la fois dans l'espace public physique et numérique. Leur discours est travaillé et recherché, à l'inverse du public dit « large », qui illustre son mécontentement sans faire appel à une mobilisation. Il se limite à un simple commentaire.

Conclusion

Les réseaux socionumériques sont de réels outils de coordination pour créer des mouvements militants. Les plates-formes numériques ouvrent la possibilité de témoigner, de rencontrer des personnes qu'on ne connaissait pas et qui partagent les mêmes idées ou les mêmes souffrances.

Dans notre cas, *Facebook* a permis *via* les pages des acteurs engagés (militants des groupes *Facebook QG Zazalés*, *Extinction Rébellion 974* et députés) de former le mouvement anti-passe à l'île de La Réunion. Ainsi donc, le pouvoir de mobilisation des réseaux sociaux est un moteur puissant mais il n'est pas suffisant sans la présence des acteurs qui, en s'appropriant la plateforme, organisent des mobilisations *flash* sur une base thématique en regroupant un grand nombre d'individus. Nous observons ici l'hybridation même des mouvements anti-passe à partir des actions en et hors-ligne.

De plus, le recours massif au *live* favorise le référencement et de ce fait, la visibilité de ces acteurs sur le réseau (Sebbah et *al.*, 2019 ; Rebillard et Smyrnaio, 2019). Le mouvement anti-passe formé se caractérise sur *Facebook* par un haut pourcentage de commentaires négatifs, traduisant la désapprobation des Réunionnais à propos de l'obligation vaccinale. Nous pouvons néanmoins relever des limites par rapport au taux d'engagement lors des rassemblements. L'essoufflement évoqué peut s'expliquer dans un premier temps *via* un manque de structure dû au mouvement contestataire. En effet, on note une forte mobilisation des membres du collectif du *QG Zazalé*, cependant ils ne sont pas les seuls à être représentés lors des manifestations. Nous notons la présence des membres du personnel soignant, ainsi que le grand public. Nous pouvons parler d'une synergie collective inexistante ou absente. Un manque de structures que les médias réunionnais ont souligné en employant le terme large de « manifestants ».

Dans un second temps, nous pouvons aussi exprimer cette baisse par une non-communication entre les protestataires et représentants publics, ne permettant pas de saisir le débat. Il faut également prendre en compte la rupture numérique d'une partie du grand public ne facilitant pas leur participation aux manifestations. Une « certaine » censure opérée par les médias en ligne constitue également un facteur à prendre en considération car elle rompt la dynamique de revendication dans l'espace public. Cette fracture prend tout son sens dans la mesure où elle agit sur un autre levier : celui de la peur.



Références

- 1 L'Académie française recommande la francisation de l'écriture, plutôt que son anglicisation, contrairement à l'usage courant dans les médias. Nous employons dans cet article la forme stylistique passe sanitaire.
- 2 Jean-Hugues Ratenon est un homme politique français, militant associatif depuis 1990 à La Réunion et membre du groupe La France insoumise.
- 3 Karine Lebon est une femme politique française. Membre de Pour La Réunion, elle est élue députée de la 2e circonscription de La Réunion en septembre 2020.
- 4 Selon le gouvernement, ne pas présenter son passe sanitaire peut entraîner une amende d'au minimum 135 €. Si une deuxième infraction est constatée dans un délai de 15 jours, l'amende peut atteindre jusqu'à 1 500 €. Si cela se produit plus de 3 fois en 30 jours, les sanctions sont de 6 mois d'emprisonnement et 3 750 € d'amende.
- 5 Selon Médiamétrie, FreeDom se situe largement en tête du taux d'audience à La Réunion. Lien : https://www.lalettre.pro/Metridom-l-audience-de-la-radio-a-la-Reunion_a9257.html, consulté le 25 novembre 2021.
- 6 La « fracture générationnelle » renvoie ici aux disparités en matière d'accès aux infrastructures numériques entre les jeunes de plus de 15 ans et les personnes adultes de plus de 45 ans. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4173254#titre-bloc-1>, consulté le 27 novembre 2021 à 16h23.
- 7 Phonétiquement, ils ont ajouté la lettre Z. Ce qui donne la dénomination Zazalés en créole réunionnais.
- 8 Expression pour désigner la communauté métropolitaine vivant sur l'île de La Réunion.
- 9 Extinction Rébellion 974 est une branche locale du groupe Extinction Rébellion France. Il s'agit d'un mouvement international de désobéissance civile en lutte contre l'effondrement écologique et le dérèglement climatique.
- 10 Les deux expressions veulent respectivement dire en créole réunionnais : « gros loup de mes couilles », « espèce de couillon » (sic).
- 11 Le mot désigne en créole réunionnais merde (sic), moche, vilain. Son sens varie selon le contexte d'usage.
- 12 Il s'agit d'une insulte en créole réunionnais et qui veut dire : « vas te faire mettre » (sic). Tout dépend si la personne à qui on s'adresse est une femme ou un homme.

≡ Références bibliographiques

- Alloing Camille, Vanderbiest Nicolas (2018), « La fabrique des rumeurs numériques. Comment la fausse information circule sur Twitter ? », *Le temps des médias*, 2018/1, n° 30, 2018, pp. 105-123.
- Badouard Romain (2013), « Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne », *Réseaux*, 2013/5 (n° 181), 2013, pp. 87-117.
- Bimber Bruce, Flanagin Andrew J., Stohl Cynthia (2005), "Reconceptualizing collective action in the contemporary media environment", *Communication Theory*, n° 15, 2005, pp. 365-388.
- Bourdieu Pierre, Passeron Claude (1970), *La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, éditions de Minuit, 1970, 284 p.
- Bousquet Franck, Smyrnaiois Nikos, Marty Emmanuel, « La pétition contre la loi EL Khomri : construction et appropriation de l'évènement par ses acteurs », *Sciences de la société*, n° 102, 2019, 2019, pp. 52-75.
- Cardon Dominique, Granjon Fabien, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences po, 2010, 152 p.
- Dahlgren Peter, « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, n° 100 (2), 2000, pp. 157-186.
- De Blasio Emilia et Sorice Michel (2020), « Spaces of struggle : Socialism and Neoliberalism with a human face among digital parties and online Movement », *Triple C*, vol. 18, n° 1, 2000, pp. 84-100.
- Ferron Benjamin, « Des médias de mouvements aux mouvements de médias. Retour sur la genèse du « Réseau Intercontinental de Communication Alternative » (1996-1999) », *Mouvements*, 2010/1, n° 61, 2010, pp. 107-120.
- Foucault Michel, « Le jeu de Michel Foucault », dans Foucault Michel, *Dits et écrits*, tome 2, Paris, Gallimard, 1977, 848 p.
- Guaaybess Tourya, *The Media in Arab Countries. From development theories to cooperation policies*, London, ISTE Ltd/Hoboken (N.J.), Wiley John and sons, Inc., 2019, 200 p.
- Granjon Fabien, « Du (dé)contrôle de l'exposition de soi sur les sites de réseaux sociaux », *Les Cahiers du numérique*, n° 10, 2014, pp. 19-44.

- Granjon Fabien, « Les militants-internautes », *Communication*, vol. 22/1, 2003, pp. 11-32.
- Granjon Fabien, « Les militants-internautes : passeurs, filtres et interprètes », *Communication*, n° 22, 2002, pp. 11-32.
- Idelson Bernard, « Méfiance et défiance vis-à-vis de l'autorité de santé : la Covid-19 dans l'espace médiatique réunionnais », *Hermès*, 2021/2, n° 88, 2021, pp. 264-267.
- Idelson Bernard, « Médias et mobilisations sociales : la libéralisation n'a pas attendu Internet. Le cas du mouvement FreeDom (La Réunion) », *Revue de Recherches Francophones en Sciences de l'Information et de la Communication* (REFSICOM), [en ligne], dossier : Communication et changement, 2016. URL : <http://www.refsicom.org/139> (<http://www.refsicom.org/139>), consulté le 26 novembre 2021.
- Igounet Valérie, « Les théories du complot », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], 2020. URL : <https://ehne.fr/fr/node/14357> (<https://ehne.fr/fr/node/14357>), consulté le 28 novembre 2021.
- Jouët Josiane, Le Caroff Coralie, « L'observation ethnographique en ligne », dans Barats Christine (sous la dir. de), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin, 2013, 264 p.
- Le Caroff Coralie, Foulot Mathieu, « L'adhésion au complotisme saisie à partir du commentaire sur Facebook », *Questions de communication*, 2019/1, n° 35, 2019, pp. 255-279.
- Miège Bernard, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », dans Pailliant Isabelle (sous la dir. de), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, PUG, 1995, 216 p.
- Margetts Helen, John Peter, Escher Tobias, Reissfelder Stephane, « Can the internet overcome the logic of collective action? An experimental approach to investigating the impact of social pressure on political participation », Paper to the Political Studies Association Annual Conference, University of Manchester, 7-9 April 2009, 22 p.
- Marty Emmanuel, « Contenus et discours des médias : Concepts, méthodes, outils », pp. 79-103, dans Lafon Benoît (sous la sous dir. de), *Médias et médiatisation : Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques*, PUG, 2019, 310 p.
- Moirand Sophie, *Les Discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF, 2007, 188 p.
- Miège Bernard, *La société conquise par la communication. Tome 3. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG, 2007, 236 p.

- Najjar Sihem (sous la dir. de), *Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe*, Paris, Tunis, éditions Karthala et IRMC, 2013, 276 p.
- Ngono Simon, *Espace(s) public(s) des débats télévisés au Cameroun : constitution, acteurs et économie(s) de production*, thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Grenoble : Université Grenoble Alpes, 2019, 553 p (tome 1).
- Ngono Simon, « Les réseaux sociaux comme nouvel espace de mobilisation dans des contextes postautoritaires. Le cas de « l'affaire Éva » au Cameroun », *Les Cahiers du numérique*, 2018/3-4, vol. 14, 2018, pp. 129-149.
- Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2019, 128 p.
- Rebillard Franck et Smyrnaiois Nikos, « Quelle « plateformisation » de l'information ? Collusion socioéconomique et dilution éditoriale entre les entreprises médiatiques et les infomédiaires de l'Internet », *Tic & société*, vol. 13, n° 1-2, 2019, pp. 247-293.
- Richaud Coralie, « Les réseaux sociaux : nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ? », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, 2017/4, n° 57, 2017, pp. 29-44.
- Sebbah Brigitte, Loubère Lucie, Souillard Natacha, Renard Julie et Smyrnaiois Nikos (2019), La dilution des Gilets jaunes dans l'agenda médiatique et politique, quand le mouvement ne fait plus événement mais tente de se consolider, rapport de recherche du LERASS, 22 février 2019. URL : <https://www.lerass.com/opsn/> (<https://www.lerass.com/opsn/>), consulté le 28 novembre 2021.
- Tapia Claude, « Médiation : définition et problématique », *Le Journal des psychologues*, 2011/5, n° 288, 2011. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2011-5-page-16.htm> (<https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2011-5-page-16.htm>), consulté le 28 novembre 2021.
- Pasquier Dominique, « Préface » pp. 7-11, dans Millette Mélanie, Millerand Florence, Myles David et Latzko-Toh Guillaume (sous la dir. de), *Méthodes de recherche en contexte numérique. Une orientation qualitative*, Montréal, PUM, 2020, 312 p.
- Simonin Jacky, Wolff Éliane, « Radio FreeDom : un processus de coproduction de l'information », *Communication & langages*, 2010/3, n° 165, 2010, 2010, pp. 47-60.

≡ Pour citer cet article

Simon Ngono (<http://www.refsicom.org/author/simon-ngono>), Mathis Dabbene (<http://www.refsicom.org/author/mathis-dabbene>), Manon Pitou (<http://www.refsicom.org/author/manon-pitou>), Alizée Sontag (<http://www.refsicom.org/author/alizee-sontag>) et Audrey Zitte (<http://www.refsicom.org/author/audrey-zitte>), "Les anti-passe sanitaire à La Réunion : répertoires d'action et formes numériques de mobilisation collective à l'ère de la pandémie de Covid-19", REFSICOM [en ligne], Penser les pratiques face au numérique : regards croisés Nords- Suds, mis en ligne le 19 décembre 2022, consulté le jeudi 19 janvier 2023. URL: <http://www.refsicom.org/1184> 

≡ Droits d'auteur



Les contenus de la revue REFSICOM (/) sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).

REVUE REFSICOM

(<http://www.refsicom.org>) ISSN électronique 2665-8917

Contact (<http://www.refsicom.org/contacts>) - Flux de syndication (<http://www.refsicom.org/feed>) - Accès réservé (<http://www.refsicom.org/wp-admin/>)